VIDE GRENIER DU 30 MAI 2021 À VERTOU
(CALE DE BEAUTOUR)

(Organisé par l'Association des parents d'élèves SAINTE FAMILLE au <u>profit exclusif des enfants</u> de l'école)

Règlement du vide grenier réservé aux particuliers (à lire attentivement)

1- Les inscriptions débuteront le 23 avril si les directives nationales nous autorisent l'organisation de l'événement. L'inscription est définitive à compter de sa confirmation par l'organisateur. Pour cette raison, **vous devez avoir reçu une confirmation écrite de l'enregistrement** de votre demande avant de vous présenter au vide grenier. Cette confirmation pourra être faite par l'organisateur <u>par voie postale ou par mail</u>. Le nombre d'emplacements étant, par sécurité, limité, les inscriptions peuvent cesser à tout moment. **<u>Tout dossier incomplet (ex : pièce d'identité périmée, attestation sur l'honneur non remplie) ne sera pas pris en compte</u>. Aucun remboursement ne sera fait après inscription pour quel que motif que ce soit, même en cas d'absence de l'exposant le jour du vide grenier.**

2- Les emplacements sont attribués par les organisateurs et ne peuvent être modifiés. Ils sont communiqués à l'exposant lors de son arrivée le jour du vide grenier uniquement.

3- Les exposants seront accueillis par les organisateurs **<u>à partir de 6h du matin et jusqu'à 8h</u>.** Ils seront guidés à leur emplacement **<u>par les organisateurs</u>**.
Les emplacements sont d'environ 10 m² (5m x 2m environ) (1 emplacement = 13 €). Aucune table n'est fournie par les organisateurs.
<u>Les invendus et les déchets sont OBLIGATOIREMENT</u> repris par les exposants à la fin de la manifestation : <u>le site doit être aussi propre après, qu'avant, la manifestation.</u>

4- Lors de la manifestation, boissons et repas seront proposés à la vente **<u>par les organisateurs si le protocole sanitaire le permet.</u>**

5- **<u>Les véhicules des exposants ne seront autorisés sur le site que lors de l'installation et du rangement.</u>**
L'accès aux emplacements à ces deux moments de la journée est limité à <u>deux véhicules par emplacement</u>.
Les parkings relais du Busway peuvent être utilisés. <u>Aucun véhicule n'est autorisé sur le site après 8h du matin et avant 18h</u>.

6- Les exposants s'engagent à avoir quitté le lieu de la manifestation avant 20h (ou heure de couvre-feu si d'actualité au moment de la manifestation)

7- Les exposants s'engagent à respecter les mesures barrières en vigueur.

***<u>TOUT EXPOSANT CONTREVENANT À CE RÈGLEMENT SERA EXCLU DU VIDE GRENIER</u>*.**

Renseignements : <u>videgrenier.saintefamille@gmail.com</u> ou au 06.20.30.76.72

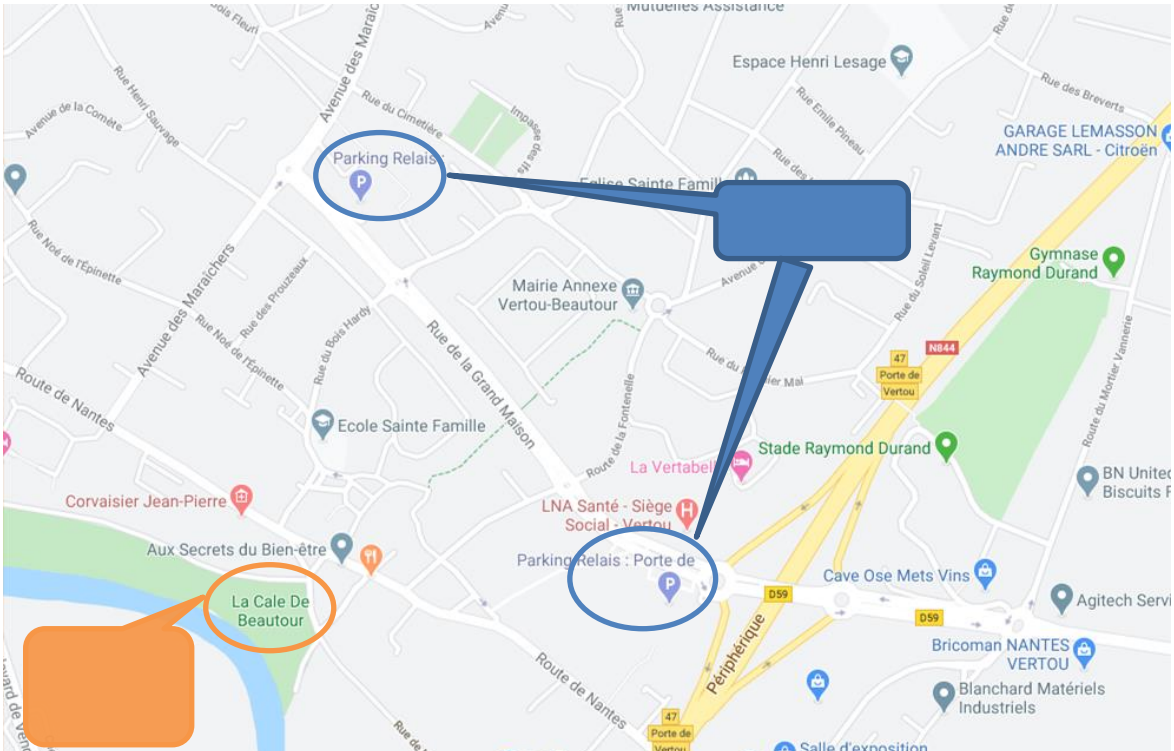

BULLETIN D'INSCRIPTION
VIDE GRENIER DU 14 JUIN 2020 À VERTOU (CALE DE BEAUTOUR)

à compléter et à renvoyer accompagné des pièces demandées à :

ECOLE STE FAMILLE - APEL – Opération vide grenier -12, rue de l'Asile 44120 VERTOU

NOM :……PRENOM :……..…….
ADRESSE :……..……
CODE POSTAL :…….. VILLE :…….…..……..
TEL : …… E-mail : ……..…@……
N°RCS (professionnels seulement) :……..

Je désire réserver …… emplacement(s) de 10 m² (joindre un chèque de 13 € par emplacement)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter, avoir pris toutes les dispositions nécessaires en matière d'assurance pour ce vide grenier et m'engage enfin à renoncer à tout recours à l'encontre des organisateurs et de la ville en cas de dommages ou vol subis.

Lu et approuvé (en manuscrit) : Signature : Date :

Pièces à retourner obligatoirement :

1. Le bulletin d'inscription ci-dessus complété et signé
2. Chèque de 13 € par emplacement à l'ordre de l'APEL SAINTE FAMILLE
3. Photocopie recto verso de votre pièce d'identité **en cours de validité**
4. Attestation sur l'honneur dûment remplie (ci-dessous)

Organisateur : Association des parents d'élève - Ecole Sainte Famille

Adresse : 12, rue de l'Asile - 44120 Beautour VERTOU

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

se déroulant le **30 MAI 2021** *à Ville :* **VERTOU**

Je soussigné(e),
Nom : …… Prénom ……
Né(e) le ……à Département : …… Ville : ……
Adresse : ……
CP …… Ville ……
Tél. …… Email : ……
Titulaire de la pièce d'identité N° ……
Délivrée le …… par ……
N° immatriculation de mon véhicule : ……

Déclare sur l'honneur :
- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à …… le ……

Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour ____ emplacement(s) d'environ 10m² chacun

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation